

REUNION PARENTS-PROFESSEURS DU 10 SEPTEMBRE 2019

QUELLES SONT LES FINALITES DE L'ANNEE DE 3EME ?



1- OBTENIR LE PASSAGE ET CONSTRUIRE UN PROJET D'ORIENTATION :

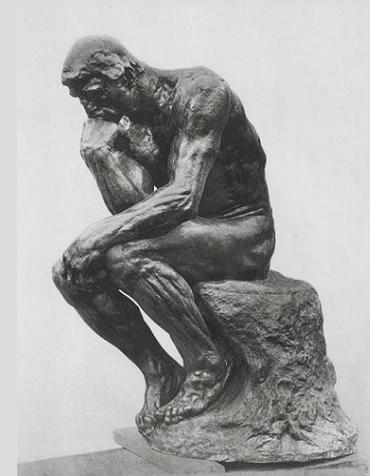


- EN SECONDE GENERALE (Lycée Général)

- EN SECONDE PROFESSIONNELLE (Lycée Professionnel)

- EN APPRENTISSAGE (CFA : Centre de Formation et d'apprentissage)

Il faut donc préparer ce projet d'orientation !



Après la troisième

Études longues
BAC + 5 ans
majoritairement

Études courtes
BAC + 2/3 ans
majoritairement

Insertion professionnelle majoritairement

BAC
GENERAL

BAC
TECHNOLOGIQUE

BAC
PROFESSIONNEL

C.A.P.
CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

TERMINALE
GENERALE

TERMINALE
TECHNO

TERMINALE
PRO

CAP 2

1^e GENERALE

1^e TECHNO

Certification Intermédiaire
1^e PRO

SECONDE GT

Seconde générale & technologique

SECONDE PRO
Seconde professionnelle

CAP 1

Lycée Général et Technologique

Lycée Professionnel ou CFA

← **TROISIEME** →

LES LYCEES DE SECTEUR :

Lycées Généraux et Technologiques :

- *Lycée Honoré de Balzac (Mitry-Mory)*
- *Lycée Bachelard (Chelles)*
- *Lycée Jehan de Chelles (Chelles)*

Lycées professionnels :

Pas de sectorisation

Définir la formation qui intéresse votre enfant.

- *Lycées professionnels les plus proches:
<https://bacprovilleparisis.site123.me/>*
- *COP*

PARCOURS, AP et EPI :

Des enseignements complémentaires dans l'emploi du temps :

Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) :

Des cours interdisciplinaires (c'est-à-dire avec plusieurs professeurs de différentes matières), permettant aux élèves de travailler sur des **projets** en lien avec les programmes et le socle.

En 3ème : l'engagement de l'artiste

Accompagnement Personnalisé (AP) 1H

Pour acquérir les méthodes de travail mobilisables dans plusieurs matières et adaptées aux besoins des élèves

En 3ème : AP en mathématiques

Parcours éducatifs qui ne sont pas dans les emplois du temps

- *parcours avenir,*
- *parcours citoyen,*
- *parcours d'éducation artistique et culturelle*
- *parcours santé*

2- LE BREVET

À partir de 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et **trois épreuves obligatoires passées en fin de 3ème** :

- une épreuve orale de 15mn pendant laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale (100 points)
- une épreuve écrite de 5h portant sur le français (100points), l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (50points)
- une épreuve écrite de 3h portant sur les mathématiques (100 points), les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie et la technologie (50 points)

TOTAL : 400 points pour les épreuves obligatoires

CONTROLE CONTINU



La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- 1- langue française à l'oral et à l'écrit (sur 50 points)
- 2- langues étrangères et régionales (sur 50 points)
- 3- langages mathématiques, scientifiques et informatiques (sur 50 points)
- 4- langages des arts et du corps (sur 50 points)
- 5- méthodes et outils pour apprendre (sur 50 points)
- 6- formation de la personne et du citoyen (sur 50 points)
- 7- systèmes naturels et systèmes techniques (sur 50 points)
- 8- représentations du monde et activité humaine (sur 50 points)

Maîtrise insuffisante (10 points)

Maîtrise fragile (25 points)

Maîtrise satisfaisante (40 points)

Très bonne maîtrise (50 points)



L'évaluation du socle commun représente 400 points.

Pour résumer :

Epreuves obligatoires : 400 points

Le socle : 400 points

Le total est de 800 points

L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur les 800.

Il obtient la mention :

- **assez bien s'il cumule plus de 480 points**
- **bien s'il cumule plus de 560 points**
- **très bien s'il cumule plus de 640 points**

3- UN CALENDRIER CHARGE

- **STAGE (16 au 20 Décembre 2019)**

Suivi d'un dossier de stage et d'un oral devant un jury de professeurs (fin Janvier). La note apparaîtra sur le bulletin du 2ème Trimestre.

- **CONSEIL DE CLASSE, REMISE DES BULLETINS ET BILAN SUR LA SCOLARITE**

(fiche dialogue sera complétée pour les vœux d'orientation)

- **ETABLISSEMENT DES VOEUX D'ORIENTATION : DOSSIER A COMPLETER**



4- AIDES ET ACTIONS MENEES

- **GPDS**

2 référents (Mme. Esteves / M. Promeneur)

Horaire spécifique : Lundi 16h-17h

Objectifs : valoriser et motiver les élèves en vue de faciliter leur projet d'orientation

- *Aide à la recherche de stage et aide à la rédaction de lettres de motivation*
- *Aide et préparation aux entretiens Passpro*
- *Orientation : forum des métiers, orientour ..*
- *Remédiation pour les élèves en difficulté (Parcours individualisé, tutorat, devoirs faits)*